

Labellisé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Responsable & Engagé

vers un "Territoire zéro déchet, zéro gaspillage"



smd

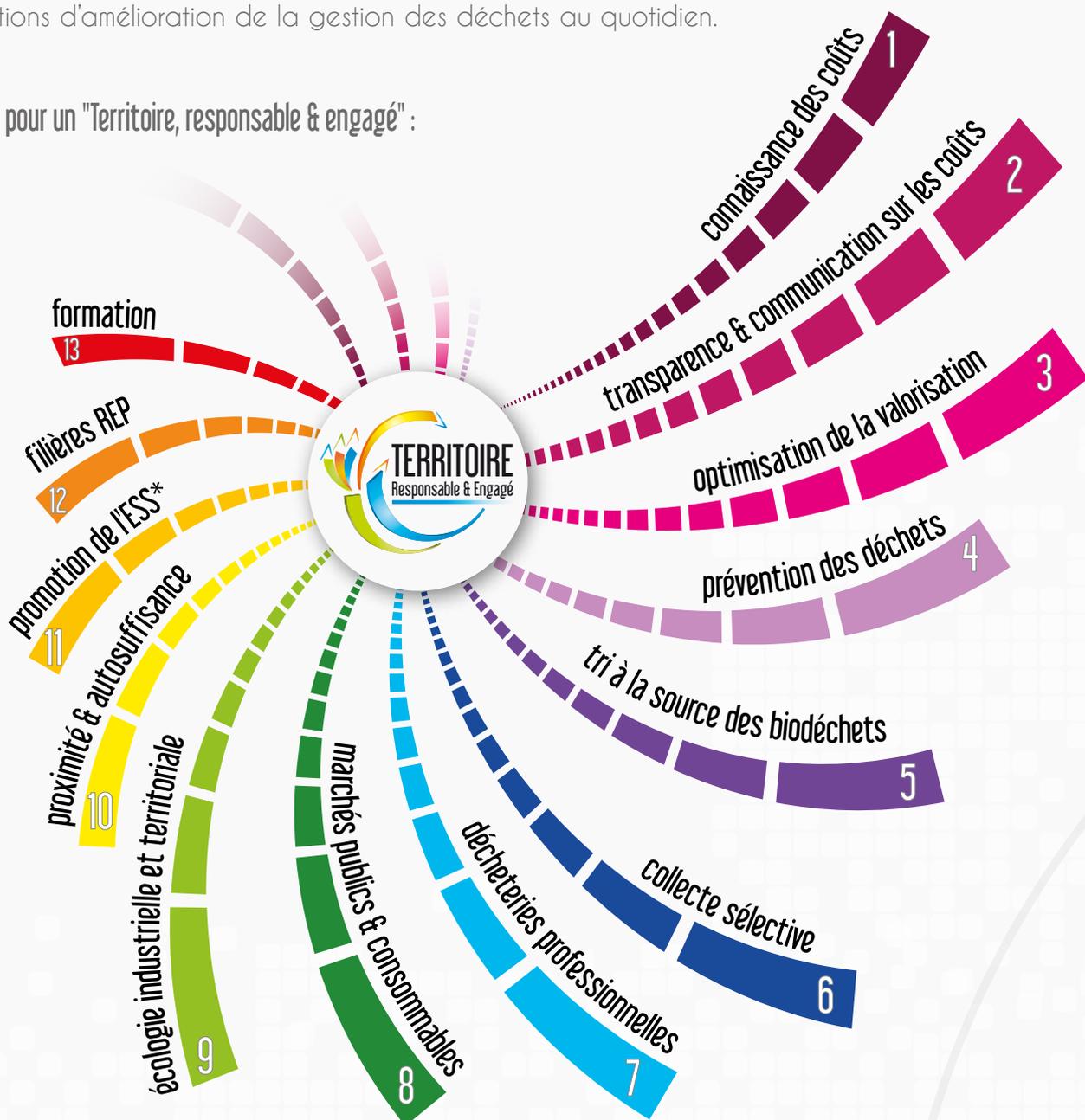
●●●● Syndicat mixte pour la gestion des déchets ménagers et assimilés des Vosges

Acteur majeur de la gestion des déchets dans les Vosges

Depuis plus de 20 ans, responsable et engagé, fort de son implication dans la réduction des déchets, le Smd s'est tout naturellement démarqué dans une démarche "zéro déchet, zéro gaspillage".

Aujourd'hui, son engagement prône une économie circulaire, dynamique et durable, et s'articule autour de différents axes de travail, révélant des actions d'amélioration de la gestion des déchets au quotidien.

13 boucles de travail pour un "Territoire, responsable & engagé" :



Lauréat du premier appel à projet national "Territoire zéro déchet, zéro gaspillage", pour une durée de 3 ans, le Smd s'est engagé envers l'État et avec ses collectivités adhérentes afin de mener à bien un projet politique intégré concernant la prévention et la gestion des déchets, dans une dynamique d'économie circulaire : maillon essentiel de la transition énergétique pour une croissance verte.

Objectifs nationaux



- 240 000 tonnes de déchets / an

Réduire toutes les sources de gaspillage

Donner une seconde vie aux produits

Recycler tout ce qui est recyclable

*ESS : Économie Sociale et Solidaire

Des actions concrètes & pérennes pour une mobilisation territoriale

Le Smd et ses partenaires se sont engagés sur les 3 ans du projet national mais également sur toute la durée du mandat 2014/2020, à la mise en œuvre d'actions ambitieuses et concrètes :



Boucle 5 > Tri à la source des biodéchets, Opération "J'adopte une poule"



Boucle 5 > Tri à la source des biodéchets, Opération anti-gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires



Boucle 6 > Collecte sélective Challenge "Collecte de vieux papiers"



Boucle 3 > Optimisation de la valorisation Création d'un centre de tri des textiles



Boucle 7 > Optimisation du réseau Sovodeb et des déchèteries pour les professionnels



Boucle 3 > Optimisation de la valorisation, création d'espaces de réemploi sur déchèteries



Boucle 2 > Transparence et communication sur les coûts



Boucle 10 > Pôle Éco Ter : promotion de l'ESS



Boucle 4 > Prévention des déchets, compostage collectif



Un engagement politique fédérateur

“Faire de la gestion des déchets un des piliers de l'économie circulaire vosgienne et la faire rayonner aux niveaux régional et inter-régional”.

Pour y arriver, le Smd s'inscrit depuis plus de 20 ans dans une démarche, sans cesse renouvelée, d'amélioration et d'optimisation des moyens et des coûts, tout en développant de nouvelles filières créatrices d'emploi local et en renforçant les liens tissés avec ses partenaires.

Le Smd s'engage auprès de tous les acteurs pour :

- agir sur la réduction des déchets dans les Vosges,
- contribuer au développement d'une économie circulaire dans les Vosges.

Sa réponse à l'appel à projets “Territoire zéro déchet, zéro gaspillage” se veut complète et ambitieuse : reflet d'un projet en parfaite adéquation avec sa feuille de route durant la totalité du mandat.

Pour être un des premiers départements “0 % de déchets enfouis”.

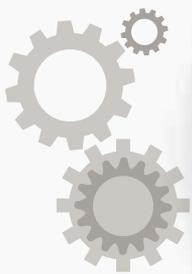


Des objectifs d'intérêt collectif

Le Smd a d'ores et déjà sollicité l'engagement de nombreux partenaires, pour leur soutien et accompagnement dans la mise en œuvre du “Territoire zéro déchet, zéro gaspillage”. Mais l'ensemble des acteurs locaux doit se mobiliser (associations, entreprises, citoyens, administrations, commerces...) autour d'objectifs d'intérêt collectif à atteindre :

- encourager une gestion durable de nos ressources naturelles régionales,
- promouvoir l'utilisation des matériaux et des matières premières renouvelables,
- favoriser une économie participative et collaborative génératrice d'emplois.

Ces objectifs ne pourront être atteints qu'avec la participation volontaire et exemplaire de tous les acteurs locaux.



Des chiffres clés du Smd issus de la feuille de route du mandat 2014/2020

Ordures
Ménagères
résiduelles
(OMr)



215 kg

par hab./an
d'ici 2017

Déchets
Ménagers
et Assimilés
(DMA)



-20 %

Valorisation
des recyclables



82 %

d'ici 2020

Valorisation
énergétique



95 %

d'ici 2020

Qualité du Tri
des recyclables



Taux de refus

5 kg

par hab./an
d'ici 2020

Au cœur du Grand Est



Champagne-Ardenne

Lorraine

Alsace

smd

Syndicat mixte pour la gestion
des déchets ménagers et assimilés des Vosges

TERRITOIRE
EXEMPLAIRE

smd

Syndicat mixte pour la gestion

des déchets ménagers et assimilés des Vosges

11 rue Gilbert Grandval - CS 10040

88026 Epinal Cedex

Tél. 03 29 34 36 61 - Fax 03 29 34 03 02

www.smdvosges.com